

Election du Bureau de l'OPPBTP : Yann DANION, élu Président Jean-Michel VAILLENDRET, élu vice-Président

Yann DANION, membre titulaire représentant la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB), et Jean-Michel VAILLENDRET, membre titulaire représentant la Fédération bâtiment, matériaux, travaux publics CFTC (BATI-MAT-TP CFTC), viennent d'être élus respectivement Président et vice-Président de l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics, lors de la dernière réunion du Conseil du comité national du 4 février 2026. Ils sont élus pour un mandat d'un an renouvelable.

L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics est le conseil des branches du Bâtiment et des Travaux publics pour la sécurité et l'amélioration des conditions de travail. Sa structure paritaire est composée de 20 membres représentant les organisations professionnelles et syndicales de la branche, assistée d'un représentant de l'Etat, d'un représentant de la Cnam (caisse nationale d'assurance maladie) et de Paul DUPHIL, actuel secrétaire général.

Yann DANION



Yann DANION est gérant de Celtic Isolation Cloisons Sèches (CICS) créée en 2006, spécialisée dans la réalisation de bâtiment économique en énergie et emploie 8 salariés. Il est Président des Métiers du Plâtre et de l'Isolation de la CAPEB et de l'APMP (association pour la promotion des métiers du plâtre) et a intégré le Conseil du comité national en janvier 2024.



Jean-Michel VAILLENDRET était chef d'équipe chez Cegelec CEM (VINCI Energies). Il est le représentant de BATI-MAT-TP CFTC au conseil d'administration du fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante à la commission professionnelle consultative "construction". Il est Secrétaire Général du syndicat BATI-MAT-TP CFTC du Nord, administrateur du CCCA-TP et au comité exécutif de la Fondation BTP+. Il a intégré le Conseil du comité régional Nord en 1998 (5 ans) puis en 2012 et le Conseil du comité national septembre 2000.

À propos de l'OPPBTP

L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTP) est une structure paritaire, créée en 1947, sous tutelle du ministère du Travail. Sa gouvernance, assurée par des représentants des organisations professionnelles et des organisations syndicales du secteur de la construction, garantit le bon équilibre entre employeurs et salariés dans les choix et les décisions stratégiques.

L'OPPBTP est composé d'experts en prévention issus du terrain qui accompagnent, au quotidien, les professionnels et les acteurs du BTP. Il a pour missions, l'**expertise** pour identifier les solutions de prévention, la **promotion** en construisant les arguments et portant le message de prévention auprès des acteurs de la construction, et l'**accompagnement** des entreprises et autres acteurs de la construction, en assistance technique, conseil et formation.

L'OPPBTP s'appuie sur des équipes réactives, disponibles, engagées et professionnelles. Composé de près de 400 collaborateurs répartis dans 14 agences régionales, l'OPPBTP accompagne les entreprises pour développer leur culture prévention en mettant en place des actions collectives ciblées et individuelles.

Il propose une offre de services élaborée pour tous, quels que soient la taille de l'entreprise, le métier ou le niveau de maturité en prévention. L'Organisme fait de la prévention un **véritable levier de performance et de progrès**.

Pour répondre aux besoins des entreprises et des partenaires du BTP, l'OPPBTP propose des offres en présentiel et distanciel :

#information pour connaître l'actualité de la prévention : l'Organisme propose des guides techniques, fiches pratiques mais également l'actualité la plus récente de la prévention et un contact permanent sur les réseaux sociaux, accessible depuis preventionbtp.fr.

#assistance technique en ligne pour des réponses immédiates et gagner en simplicité, notamment sur le site preventionbtp.fr : des experts répondent aux questions en ligne. Les entreprises disposent également d'un espace personnel pour gérer toutes les démarches (PPSPS, Document Unique...).

#assistance technique terrain pour être accompagné sur les chantiers : des conseillers de l'OPPBTP assistent les entreprises pour conduire des diagnostics et proposer des solutions pour améliorer les performances en prévention des entreprises. Afin de diffuser l'information, ils organisent des réunions de sensibilisation sur les sujets d'actualité tels que les travaux en hauteur, le risque routier....

#conseil afin de répondre aux interrogations les plus pointues : les experts de l'OPPBTP accompagnent les entreprises dans leurs démarches de management de la prévention et de conduite du changement.

#formation 100% BTP destinée aux professionnels avec des modules spécialisés en présentiel et distanciel.

#formation initiale pour former les futurs professionnels du BTP à la prévention : les enseignants et les étudiants bénéficient de formations élaborées par l'OPPBTP et ses partenaires.

Retrouvez l'OPPBTP sur preventionbtp.fr et oppbtp.com

